

Ecole maternelle Roger Vivier
1 Avenue Charles De Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix
Tel : 01 69 14 83 51

PROCES VERBAL du deuxième Conseil d'Ecole du lundi 8 mars 2021

CONSEIL D'ECOLE réalisé à distance / support : CLASSE VIRTUELLE CNED

Présents

Représentants de La Mairie : Mme LETESSIER (Maire Adjointe Enfance et Education), Mme FLOBERT Carine (Responsable du périscolaire sur les écoles maternelles)

Equipe enseignante : Mme GUILLERMO, Mme FERRE, Mme BERTOÏA, Mme DEVESA, Mme SAMPAIO

Représentante des ATSEM : Mme IMBERTI

Représentants des Parents d'élèves : M. THEVENOT, Mme GUINET, Mme EHRMANN, Mme GUERIN, Mme ROUMET-PLISSIER, Mme JEREZ CAISABANDA,

Absents excusés :

M. JOUBERT (Le Maire)

Mme KOVACS (Enseignante classe de PS / décharge de direction)

Mme BONAVENTURE, Mme COUDERC (Représentantes parents d'élèves)

Vie de l'école

Remerciements : La Directrice, Mme GUILLERMO remercie Mme EHRMANN pour son don d'un ordinateur portable à l'école qui est ainsi mieux connectée !

1- Le carnet de suivi des apprentissages et rencontres parents-enseignantes

- **Le carnet de suivi des apprentissages des élèves de MS et de GS**

a été remis aux familles aux vacances scolaires de février.

Malheureusement, dans le contexte sanitaire actuel, il n'est pas possible d'organiser les rencontres parents-enseignantes comme les années précédentes.

En effet, ces rencontres conduiraient à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique et du nettoyage/désinfection des classes entre chaque rendez-vous.

Afin de maintenir le lien indispensable entre l'école et les familles, des rencontres individuelles ont été proposées sous forme de rendez-vous téléphoniques.

- Pour **les élèves de PS**, il devait être remis en main propre en mars lors d'une rencontre avec les enseignantes des enfants.
Ils seront remis en mars et ensuite les enseignantes de PS proposeront également des créneaux horaires pour mener à bien un rendez-vous téléphonique avec chaque parent.

→ Les parents élus remercient l'équipe enseignante de maintenir le lien avec les familles à travers ces rendez-vous à distance.

2- Gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19

- Protocole sanitaire de la reprise du 2 novembre 2020 : protocole renforcé au 8 février

- Intégration de l'évolution du contexte due aux différents variants
- Masque grand public catégorie 1 pour tous les adultes
- « à compter du lundi 22 février 2021 les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas confirmés de variant ou non...feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours. »

Le délai d'isolement passe de 7 jours à 10 jours ... pour les cas contact

- Pour les enfants de moins de 6 ans, le test n'est pas obligatoire !
- Si pas de test

L'enfant cas contact de moins de 6 ans doit rester isolé 17 jours.

L'enfant de 6 à 11 ans doit rester 24 jours isolé.

Si test

Si pas de symptômes : isolement de 10 jours !

Si symptômes : 10 jours + 10 jours d'isolement

- L'école doit faire une remontée de chaque cas contact et chaque cas confirmé à l'Inspectrice de l'Education Nationale et à la Cellule COVID
- Si pas de test ... on ne prévient pas les familles des cas contact
- Si test positif d'un élève ou du personnel : l'ensemble des familles de la classe ou du groupe (2 classes) est informé et l'Ecole attend les recommandations de l'ARS pour savoir s'il y a fermeture ou non de classe.

- Les tests salivaires

Monsieur Le Maire a envoyé un mail le lundi 8 mars 2021 aux directeurs des écoles à la suite d'une sollicitation du DSDEN 91 afin de mener une concertation sur la mise en place éventuelle de ces tests dans les écoles de Marolles-en-Hurepoix.

La Directrice, étant favorable, va donc mener une concertation auprès de l'équipe enseignante et du Maire.

Des précisions sur le protocole d'organisation de ces tests doivent être apportées afin d'apporter une réponse à Monsieur Le Maire.

- Organisation des temps scolaires et périscolaires

Temps scolaires :

- organisation en 2 groupes de 2 classes pour les récréations et activités communes (par exemple un spectacle).
- 2 classes par cour de récréation
- Pas de croisement des classes de groupe différents dans les couloirs et les sanitaires

Temps périscolaires :

Pour rappel : selon le protocole sanitaire : en restauration « Le maintien d'une distanciation de deux mètres entre les tables, entre les élèves de groupes différents est requis... Dans le 1^{er} degré, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. »

Nettoyage et désinfection du mobilier entre chaque groupe.

Demande de la Mairie concernant les possibilités d'un réaménagement de la pause méridienne en vue d'améliorer l'accueil des enfants lors de la restauration scolaire.

Mme LETESSIER explique le projet de réorganisation de la pause méridienne.

Les effectifs de fréquentation de la cantine augmentant de plus en plus, la situation actuelle démontrant le peu de possibilités d'adaptation sur ce temps face aux contraintes, il serait souhaitable d'envisager une réorganisation.

L'idée serait d'allonger la période d'utilisation des locaux de la cantine en conservant une pause méridienne de 2h00. Un agrandissement de ceux-ci n'étant pas pertinent.

Cette nouvelle organisation passerait par un échelonnement des classes d'un écart de 15 min (par exemple) afin d'avoir plus d'amplitude horaire sur ce temps méridien pour 2 services en maternelle.

Mme FLOBERT Carine intervient pour préciser que depuis toujours les élèves sont pressés sur le temps méridien, avant, pendant et après le repas afin de parvenir à faire passer l'ensemble des 4 classes à la cantine et d'être de retour avant 13h20.

Mme LETESSIER propose de mener des groupes de travail dans chaque école en associant mairie, équipe enseignante, équipe éducative et parents élus.

Chaque partenaire éducatif est invité à trouver des pistes possibles et à se renseigner auprès d'autres collectivités qui ont déjà mis en place ce type d'organisation.

Cette organisation serait pérenne à la crise sanitaire de la COVID-19 et serait alors votée en Conseil d'Ecole extraordinaire.

3- Projet d'école / Projets de l'année 2020-2021

3-1 Projet RECYCL'ART en partenariat avec l'auteur-illustrateur jeunesse sculpteur Alexis FERRIER

Les 7 séances prévues ont été menées et les sculptures sont finalisées.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des parents de l'école, pour leur grande participation dans l'apport des matériaux et leur implication notamment lors des séances avec Alexis FERRIER.

Une exposition de fin d'année /vernissage est envisagée, la date reste à fixer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire avec la possible présence d'Alexis FERRIER.

En attendant, l'équipe enseignante proposera par l'intermédiaire d'un support multimédia le déroulé du projet sous forme de vidéo-montage, de photos...

3-2 Projets et activités particulières de l'année

- **Journée de La Laïcité / 9 décembre 2020**

Réalisation d'une œuvre collective par classe.

L'ensemble des œuvres est exposé dans la salle d'eau : lieu commun aux 4 classes

Discussions / échanges sur Vivre ensemble, Etre copain !

Notions abordées : Liberté / rôle de l'enseignant / rôle de l'Ecole / Tolérance

Ecoute musicale sur la Liberté (Hymne nationale, européen ...)

Poursuite du travail pour certaines classes sur l'année ...

- **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité artistique**

Un spectacle entièrement offert par la municipalité que l'équipe enseignante remercie, a été proposé à l'ensemble des élèves de l'école mardi 2 mars 2021 et ce dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

Pierre et le Loup a donc pu mettre en scène 2 artistes : une conteuse et un musicien et ainsi faire découvrir aux élèves de nombreux et différents instruments.

Ce fut une opportunité unique de découvrir autant d'instruments.

Initialement prévu le vendredi 12 février 2021, le report au 2 mars permet une exploitation en classe.

- **ARTS ET SCIENCES**

- Intervention du CAC (Centre d'Art Contemporain) de Brétigny sur Orge : Ateliers arts plastiques menés le 25 janvier autour du Bestiaire de l'artiste Mercedes AZPILICUETA . Atelier intitulé « ZAPAM ZUCUM ».

Proposition à l'initiative du CAC et gratuite.

- Le spectacle « L'EAUDYSSEE DE LOLA, une fable écologique », financé par la coopérative et proposé par la Compagnie Les Souffleurs d'Histoires, aura lieu lundi 15 mars 2021 matin à la salle des fêtes de Marolles-en-Hurepoix dans le respect des conditions sanitaires et des gestes barrières (2 groupes de 2 classes distancés de 2 m).

En amont un atelier par classe sera proposé par la compagnie avec une intervention/sensibilisation à l'écologie et protection de la nature à travers la fabrication d'un instrument de musique avec du recyclage + apprentissage d'une petite chanson que les élèves retrouveront lors du spectacle.

Cet atelier aura lieu mardi 9 mars 2021.

- Intervention d'une plasticienne / ARTS PLASTIQUES Suni PRISCO
Une demi-journée d'atelier artistique par classe !
260 euros / classe : utilisation des dons du GPIM
La plasticienne étant en congé maternité, l'équipe enseignante attend son retour pour programmer son intervention.
- **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :**
- Parcours vélo : plusieurs semaines seront banalisées dans l'année.
La première semaine du vélo a eu lieu du 28 septembre au 2 octobre 2020 en parallèle de la semaine nationale du vélo à l'école à l'occasion du Tour de France.
Une deuxième semaine aura lieu en avril ou mai selon la météo.

4- Sorties scolaires / manifestations

Etant donné les conditions sanitaires actuelles, il est difficile de projeter des sorties.
La visite à La Fabuloserie semble compromise !
Par contre à l'image des spectacles de Pierre et le loup et de L'Eudyssée de Lola, l'équipe enseignante souhaite faire venir à nouveau un spectacle ou une structure en fin d'année scolaire.

5- Plan Particulier de mise en Sûreté (PPMS) et exercices de sécurité

- Les exercices de sécurité : exercice PPMS :
→ Trois exercices obligatoires dans l'année

Exercice PPMS N°1 : intrusion attentat : devant être mené le 16/10/2020 mais 2 enseignantes sur 4 étant absentes, il n'était pas pertinent de conserver cette date.
→ Il a donc été mené le 3 novembre 2020 matin / mise en confinement des élèves assez rapidement ! (temps mis pour rejoindre la classe ou se confiner : environ 1 min)
Exercice PPMS N°2 : Confinement : à mener avant les vacances de printemps / en attente des recommandations de l'Inspectrice du fait de la situation sanitaire car cet exercice nécessite normalement le rassemblement des 4 classes dans la salle de jeux.
Exercice N°3 : Intrusion attentat : à mener en juin
- Les exercices de sécurité incendie
→ Trois exercices obligatoires dans l'année

Exercice incendie N°1 : mené le 1^{er} décembre 2020
Exercice incendie N°2 : à mener avant les vacances de printemps
Exercice incendie N°3 : à mener avant les vacances d'été

6- Comptes de la coopérative

6-1- Bilan des comptes au 8 mars 2021

Le SOLDE au 5 novembre 2020 était de 6236 €.

- DEPENSES :
 - Projet « RECYCL'ART » avec Alexis FERRIER : 2180 €
 - Divers, câbles, chocolats de Noël, petites fournitures pour les ateliers créatifs : 88 €
- RECETTES :
 - Photographies : 789 €
- SOLDE au 1 mars 2021 : 4733,80 €

6-2-Prévisionnel fin d'année scolaire juin 2021

- DEPENSES A VENIR :
 - Spectacle L'EAUDYSSEE et ateliers : 1160 €
 - Intervention Plasticienne : 260 x 4 : 1040 €
 - Sortie de fin d'année à La Fabuloserie : 650 €
Complément car pour la sortie à la Fabuloserie
 - Un spectacle ou autre ...
 - Bombes peinture / semaine vélo

7- Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2021

7-1 – Effectifs actuels

- Total des effectifs : 108 élèves du 3 novembre 2020 au 5 mars 2021 (grande stabilité cette année)
- +1 élève le 8 mars 2021 : soit 109 au total
109 élèves répartis en 4 classes :
PS (Classe de Mme GUILLERMO) : 28
MS (Classe de Mme DEVESA et Mme SAMPAIO) : 27
MS/GS (Classe de Mme BERTOÏA) : 15 (MS) + 12 (GS) = 27
GS (Classe de Mme FERRE) : 27
- Moyenne de 27,25 / classe.

7-2 - Effectif prévisionnel 2021-2022 / rentrée sept 2021

- PS : 14 + 8 =22
- MS : 28
- GS : 42
- ➔ Soit 92 élèves + 1 maintien GS

→ L'école sera au seuil de fermeture !

Normes départementales pour la carte scolaire

Pour une école de 4 classes

Seuil de **FERMETURE DE CLASSE** à 90

BLOCAGE à 93

Cependant, en parallèle, les effectifs de la maternelle du parc GAILLON vont augmenter. En effet, la maternelle Gaillon attend 55 inscriptions de PS pour la rentrée de septembre 2021.

C'est pourquoi une modification la zone tampon de la carte scolaire a été votée en Conseil Municipal afin de maintenir la 4^{ème} classe dans l'école maternelle Roger VIVIER et d'alléger les effectifs de la maternelle du parc GAILLON.

→ L'attribution définitive de l'école maternelle sera validée vers la fin du mois de mai. Mais vraisemblablement une grande partie des inscriptions correspondant à la « zone tampon » sera attribuée à l'école maternelle Roger Vivier.

8- Préparation de la rentrée 2021 pour les GS-futurs CP et pour les futurs PS

- Pour les GS-futurs CP et pour les futurs PS :
Malheureusement aucune organisation ne semble possible en présentiel. Celle-ci impliquerait un brassage entre écoles!
- Alternative pour les PS :
 - Inscription individuelle des élèves sur rendez-vous avec les parents et si possible l'enfant
En attente d'une réponse de L'Inspectrice sur les faisabilités des inscriptions en présentiel avec l'enfant, en prenant en compte la crise sanitaire.
 - Vidéo / visite à distance de l'école
 - Livret d'accueil pour chaque enfant avec photographies
 - Livret d'accueil pour chaque parent
 - Envois d'autres vidéos pour faire découvrir l'école et les enseignantes de PS

9- Actions des représentants des parents d'élèves

- Fête des écoles : Elle semble compromise étant donné qu'il n'existe aucune visibilité sur ce qui pourrait être organisé.
- Vente d'un objet personnalisé au bénéfice de la coopérative de l'école :
De nouvelles idées sont possibles pour le choix de l'objet.
Les parents élus reviendront vers l'équipe enseignante afin de les proposer.

Point Mairie

10- Les différents travaux et aménagements réalisés et à prévoir dans l'école

Les différents travaux et aménagements réalisés

- Pose des écrans de vidéo-projection dans chaque classe de l'école
- Installation dévidoirs serviettes en papier au niveau de chaque lavabo de classe
- Pose d'un nouveau panneau « consignes sécurité » de la structure de jeux extérieure.

Les différents travaux et aménagements prévus

- Volets roulants : Monsieur Le Maire avait annoncé en 2019-2020 que la Mairie avait effectivement prévu cet investissement dans la durée. Une concertation avec La Directrice aura lieu pour statuer sur les priorités dans l'école.
 - Ils étaient prévus initialement en 2020. Au vue de l'ensoleillement, c'est l'école élémentaire qui a finalement été équipée en premier mais M. MONTERNAL, responsable du service technique a confirmé en juin 2020 à la Directrice que c'était prévu « dans les tablettes ». L'équipe souhaiterait connaître la date d'installation pour l'été qui arrive.
D'autre part l'équipe enseignante souhaiterait savoir s'il sera possible de conserver les stores tissus afin de moduler la luminosité.
- ➔ Mme LETESSIER va se renseigner.
- ➔ *REPONSE post-conseil d'Ecole : Il n'est pas possible de conserver les 2 systèmes. Il revient à l'école de réfléchir sur le genre de volets souhaités.*

Les différents travaux et aménagements à prévoir

- REVOIR LA LIGNE TELEPHONIQUE :
 - Coupures récurrentes / l'école n'est pas correctement joignable
 - 2 postes / 2 sonneries en parallèle / double conversations indépendantes possible➔ L'idéal serait de remettre en place les 3 postes sur la même ligne avec sonnerie simultanée et transfert des appels
- REPARATION INTERPHONE en attente
- TAPIS : à la suite du premier Conseil d'Ecole de cette année scolaire, Mme BOULENGER, premier maire adjoint a commandé des tapis adaptés pour l'école.
- CONSTRUCTION D'UNE ANNEXE
Une réunion a été menée avec la Municipalité et la Directrice afin de viser les besoins et les possibilités de financement.

La crise sanitaire actuelle a fortement impacté le budget de la commune ; aussi pour l'année 2021, il ne sera pas possible de financer une structure.

Par contre, La Directrice a demandé à la Mairie d'anticiper et de budgétiser ensemble pour 2022 un éventuel bâtiment annexe tel un préau fermé et chauffé réparti en 2 salles, qui serait ainsi adapté aux besoins des temps scolaires et périscolaires.

- Mme LETESSIER précise que la mairie doit effectivement dans ce cas, mettre en place un PPI (Plan Particulier d'Intervention) afin d'obtenir des subventions de la communauté de communes par exemple.
- *Complément post-conseil d'école : Monsieur Le Maire souhaite ajouter que de tels dossiers, s'ils étaient retenus se préparent (études, subvention, financement, permis de construire) longtemps à l'avance (18 mois à 2 ans).*
- *REPONSE post-conseil d'Ecole, concernant la construction d'une annexe, Monsieur Le Maire répond défavorablement, étant donné la baisse des effectifs en 2022.*
- Lors de la réunion pour le budget 2021, L'école a demandé :
 - L'équipement en vidéoprojecteur des 4 classes.
 - La confection d'un grand placard dans le couloir
- En fonction des devis et des enveloppes de la mairie, l'équipe enseignante priorisera et un phasage sera réalisé.
- Une demande de remplacement de l'arbre abattu dans la cour ainsi qu'un aménagement d'espaces fleuris a été faite auprès de La Mairie.
Mme BOULANGER, premier maire adjoint, a répondu favorablement et se charge de la réalisation de ces demandes.

11- Questions des parents élus à la Mairie / à l'école

- Durant l'épisode de neige et de froid, la cour est restée relativement glissante. Aurait-il été possible qu'un sablage ou salage puisse avoir lieu pour limiter les risques de glissade ?
 - Mme LETESSIER précise qu'en cas d'épisode neigeux, la priorité de salage est donnée aux grands axes, puis aux chemins des écoles, à la place de la mairie et aux accès des écoles.
Les agents des services techniques font au mieux.
 - Les enseignantes expliquent que lors de cet épisode, les cours de récréation n'ont pas été sablés comme d'ordinaire.
Le sablage a été fait au niveau de l'entrée côté portail de l'école mais n'a pas été fait jusqu'au bout de la cour, au niveau des 3 autres entrées/sorties du bâtiment.
 - Il est convenu qu'il serait judicieux de fournir un sac de sable à l'école, pour les urgences, en cas comme celui-ci, d'épisode neigeux ou verglaçant.
Et ne pas hésiter à contacter le service technique en cas d'oubli.

La séance est levée à 20h00.

Le dernier Conseil d'Ecole est fixé le jeudi 03/06/2021.

Mme GUILLERMO Virginie
Directrice de l'école